

EDITORIAL

Finances communales :

Lasne est privilégiée, mais est-elle exemplaire?

Les communes ont pour principales sources de financement les additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP) d'une part, et au précompte immobilier (PI) d'autre part. Le montant des centimes additionnels exigé, tant à l'IPP qu'au PI, peut varier chaque année d'une commune à l'autre, car il consiste en un pourcentage des impôts fédéraux et régionaux correspondants, fixé tous les ans par les conseils communaux. Pour l'IPP, la taxe communale s'exprime par un simple pourcentage de l'impôt fédéral. Pour le PI, ce pourcentage est exprimé en «centimes additionnels». Ainsi, 1 centime additionnel signifie que, pour chaque euro payé comme impôt à la Région, un impôt supplémentaire d'un euro-cent (0,01 €) sera exigé par la commune. Etant donné qu'à Lasne, les niveaux des revenus de ses habitants (pour l'IPP) et des revenus cadastraux des habitations sur son territoire (pour le PI) sont particulièrement élevés, la commune jouit d'une situation absolument privilégiée : chaque 1 % d'additionnel à l'IPP lui rapporte 1.147.873 € (contre 404.758 € pour la moyenne des autres communes wallonnes), et chaque centime d'additionnel au PI fait tomber 3.586 € dans les caisses lasnoises (contre 1.176 € pour les autres communes). Le rendement de ces taxes est donc 3 x plus élevé à Lasne que dans la moyenne des autres communes wallonnes.

D'un point de vue mathématique, le rendement 3 fois supérieur de ses impôts devrait permettre à Lasne de fixer des taux d'imposition 3 fois inférieurs à ceux appliqués dans les autres communes pour obtenir un même niveau de revenus.

Tel n'est pourtant pas le cas puisque ni notre taux à l'IPP (5,8% contre une moyenne de 7,99% ailleurs) ni celui au PI (1.400 centimes additionnels contre 2.579 de moyenne ailleurs) ne sont 3 x inférieurs à ceux en vigueur dans les autres communes wallonnes.

A Lasne, les recettes provenant de ces impôts ont rapporté en 2016 respectivement 6.657.664 € et 5.021.037 € (donc 11.678.701 €, sur un total de 16.202.846 € de recettes globales).

En résumé, s'il est vrai que les *taux* d'imposition fixés par Lasne sont plus faibles que dans les autres communes, leur *rendement* est nettement supérieur, ce qui devrait permettre à notre commune d'être exemplaire dans l'accomplissement de ses tâches. Or, elle ne les remplit pas toutes puisqu'il est p.ex. de notoriété publique que Lasne néglige ses devoirs en matière de construction de logements publics. Nous pensons aussi qu'elle pourrait mieux faire en matière d'économies d'énergie et pour la promotion de la mobilité douce,...

Nous y reviendrons au cours des prochains mois et à l'occasion de la campagne pour les élections de 2018.

Dans l'immédiat, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou réaction !

Laurent Masson
laurent.masson@ecolo-lasne.be



Plus loin dans ce bulletin:

- La transition énergétique... p. 2
- Longue vie à la ferme Ste Barbe ... p. 2
- Les perturbateurs endocriniens... p. 3
- Postscriptum d'actualité p. 3
- Mobilité douce: à vélo à Lasne p. 4
- Zéro déchet, c'est bon pour... p. 4

Bonne gouvernance: aussi dans les communes!

La récente crise politique en région wallonne - et d'ailleurs dans la Belgique entière - a permis aux co-présidents d'Écolo d'exposer très clairement leurs exigences pour une bonne gouvernance.

Bien entendu, ces exigences s'appliquent aussi au niveau communal, mais doivent être complétées par d'autres, spécifiques au niveau local.

Gouverner une commune c'est la gérer «en bon père de famille» : une gestion financière et matérielle, basée sur les besoins réels de ses habitants. Car en effet, ce sont les citoyens qui constituent la «commune». Ils doivent être écoutés et consultés, voir leurs problèmes reconnus et pouvoir participer à la vie communale au quotidien, et pas seulement tous les six ans, le jour des élections.

A ces communications de la base vers les autorités doit évidemment répondre une information fiable et raisonnée des élus de la commune vers le citoyen. Il faudra ensuite partager cette information entre tous sans exclusion, et en discuter sans a priori, sans dogme, sans directives extérieures. Ce n'est pas une attitude «morale», c'est une attitude pragmatique, dictée par la nécessité.

«Gouverner c'est aussi prévoir» : éviter les problèmes aigus. Mais c'est aussi anticiper: la vision à long terme est de plus en plus nécessaire dans un monde et une société qui changent à toute allure. Nos enfants et petits-enfants vivront dans une société mixte, dominée par l'informatique, et si on n'y prend garde, par la finance. Quel sera l'héritage que nous leur laisserons ?

Dans ce domaine, le manque de prévisions à long terme constitue une grande lacune dans la gouvernance de notre commune. Par exemple, le plan d'action proposé peu après les dernières élections était très imprécis, et n'avait ni échéancier, ni budget. D'ailleurs, il n'a jamais dépassé le stade d'ébauche!

La bonne gouvernance c'est d'ouvrir tous les débats, c'est la transparence, c'est rencontrer le Monde pour tenter de construire un avenir ensemble, mais en laissant à chacun sa spécificité. En somme, c'est la démocratie.

Jean Reynders



La transition énergétique : la commune, le citoyen, nous pouvons tous contribuer !

La nécessité d'un changement radical de nos habitudes de production et de consommation d'énergie est devenue une évidence, acceptée par quasiment tout le monde. En Belgique aussi, les choses bougent, mais en quoi les citoyens peuvent-ils participer à la transition énergétique ? Le 28 juin 2017, à l'initiative de la scrl CLEF¹ et de ResCoop-Wallonie², plusieurs coopératives ont débattu de cette question avec la ministre fédérale de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable.

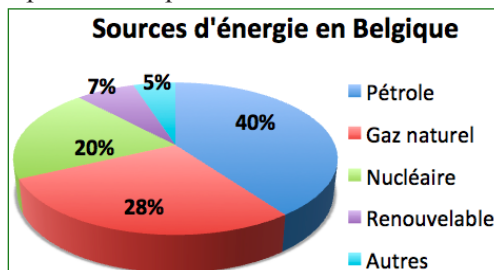
Un triple objectif a été proposé : la lutte contre l'utilisation des énergies fossiles, la sortie définitive du nucléaire en 2025 et le renforcement des énergies renouvelables en rendant les citoyens moins dépendants des grands producteurs.

Jusqu'à présent, près de 90% des besoins énergétiques en Belgique sont encore couverts par des énergies fossiles et le nucléaire, et seulement 7,4% par le renouvelable (v. graphique).

Selon la ministre, presque 70% de cette énergie est consommée par les habitations et le transport (le reste par l'industrie), deux domaines donc où des efforts individuels peuvent faire la différence. Cependant, les consommations énergétiques des ménages ne diminueront pas subitement: la transition énergétique s'inscrit dans la durée. Quelques communes (Ottignies, Burdinne, ...) sont en avance sur ces questions, grâce à l'implication des élus de la

commune et à l'appel à la participation d'opérateurs externes (auditeurs, associations, ...) et des citoyens. Une série de mesures ont ainsi vu le jour : des travaux aux bâtiments communaux, des centres sportifs et des écoles, l'organisation de journée de la mobilité, l'installation de chauffe-eau solaires et de modules photovoltaïques, etc.

La ministre a annoncé également qu'un fonds de 20 millions d'euros (provenant des redevances nucléaires !) serait consacré à la recherche sur l'amélioration des batteries et au développement de la transition énergétique, entre autres au déploiement des panneaux photovoltaïques et de l'éolien.



Mais vu le peu d'informations sur la disponibilité de ce fonds, et sur sa pertinence face aux besoins, concentrons-nous plutôt sur les actions possibles au niveau communal.

Voici quelques exemples de mesures où la Commune et/ou les citoyens peuvent jouer un rôle :

- ♦ Faire participer le citoyen au travail des élus dans la politique de transition énergétique;
- ♦ Favoriser les coopératives ci-

toyennes : achat groupé d'électricité, investissement dans des petites installations énergétiques;

- ♦ Ouvrir les marchés publics énergétiques aux coopératives qui misent sur le renouvelable;
- ♦ Favoriser les petits réseaux (stock électrique pour un quartier, voire pour quelques habitations);
- ♦ Favoriser la production locale d'énergie
- ♦ Multiplier les incitants pour les transports en commun;
- ♦ Répertoire les primes et les subventions pour les investissements durables de particuliers;
- ♦ Mieux organiser ses moments de consommation dans la journée.

Toutes ces transformations demandent certes du temps et souvent de l'argent, mais elles sont tellement positives et enthousiasmantes ! Si le citoyen est demandeur de telles pratiques, alors la commune sera poussée vers le haut, faisant écho à l'action d'autres communes...

Nous disposons à Lasne d'un Conseiller Énergie passionné et au service de la population, qui peut nous guider dans nos choix d'économies d'énergie. Plusieurs projets qu'il a portés ont été marqués par le succès, et nous espérons que la commune soutiendra pleinement ces actions.

Nous y reviendrons certainement dans nos publications futures.



Olivier Petre

¹ CLEF, Coopérative Leuquoise pour les Énergies du Futur, est à la base du parc éolien Leuze-Europe et autres projets de développement durable.

² ResCoop-Wallonie fédère 12 coopératives dont 6 produisent de l'électricité, principalement d'origine éolienne.

Longue vie à la ferme Sainte Barbe!

Lancée par Joël Lambert, la ferme Sainte Barbe est un îlot d'agriculture biologique au milieu de la Hesbaye. Elle propose des productions variées tels que légumes de saison, fruits, viande de bœuf, de porc et poulets..

Vous pouvez vous inscrire pour des paniers bio livrés à Lasne les samedis matins au 15 rue d'Aquinot. (renseignements: Annie Grégoire - paniersbio@gmail.com)

En bio depuis 1997, cette ferme familiale développe ses activités sur 27 hectares.

Afin de ne pas perdre 4 hectares de terre qui ont été mis en vente par un de ses propriétaires, Joël Lambert a fait appel à la coopérative «Terre-en-vue» qui les a acquis et les lui loue.

Mais il faut maintenant reconstituer les réserves de cette coopérative afin qu'elle puisse continuer à acheter des terres pour d'autres fermes. Vous pouvez y contribuer en achetant des parts de cette coopérative, qui réalise un travail exemplaire pour la protection des petits paysans face aux grandes exploitations agro-industrielles (renseignements: www.terre-en-vue.be)



Les perturbateurs endocriniens : où en est-on ?

Un perturbateur endocrinien est une molécule qui mime, bloque ou modifie l'action d'une hormone et perturbe le fonctionnement normal d'un organisme.

Les perturbateurs endocriniens peuvent avoir trois modes d'action. Ils peuvent :

- mimer l'action d'une hormone par leur structure moléculaire similaire à celle d'une hormone naturelle (comme le bisphénol A) ;
- bloquer l'action d'une hormone en saturant son récepteur ;
- interférer avec l'action de l'hormone, comme les agents ignifuges bromés qui perturbent le fonctionnement des hormones thyroïdiennes.

Un problème supplémentaire est qu'ils persistent dans l'environnement de longues années et peuvent être transférés d'un compartiment de l'environnement à l'autre (sols, eau, air) longtemps après qu'ils y ont été introduits.

Si certains sont naturellement présents dans notre environnement et l'alimentation (phytoestrogènes, mycotoxines), la plupart sont des produits utilisés dans l'agriculture

conventionnelle (pesticides), les plastiques (bisphénol A), les textiles (retardateurs de flamme), les cosmétiques, les produits d'hygiène, les parfums ou comme additifs alimentaires. L'Union Européenne a adopté ce 4 juillet une définition commune des perturbateurs endocriniens.

«Une fois appliqué, le texte assurera que toute substance active utilisée dans les pesticides identifiée comme perturbateur endocrinien pour les personnes ou les animaux pourra être évaluée et retirée du marché», a expliqué le commissaire européen à la Santé et à la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis.

Pour Ecolo, cette proposition est trop faible et fait passer, une nouvelle fois, les intérêts de l'industrie chimique et agro-alimentaire avant la santé des citoyens. En effet, le nombre de preuves à atteindre sera si élevé qu'il faudra de très longs délais avant de pouvoir retirer un perturbateur endocrinien du marché. De plus, les 'effets cocktail' (c.à.d. la toxicité cumulée de divers pro-



duits) ne seront pas analysés.

« Il existe par ailleurs des exemptions de perturbateurs endocriniens toxiques, faisant croire que des usages limités ou en faibles quantités seraient moins dangereux. Or, de nombreuses études pointent que ces substances agissent même en-dessous du seuil de toxicité.

Enfin, la proposition de la Commission ne vise que les pesticides et ne pointe que fort peu les cosmétiques, par exemple, alors qu'on sait qu'ils regorgent de ces produits » commente la députée fédérale Ecolo Muriel Gerkens



Philippe Dewael

Postscriptum d'actualité

L'analyse des abords d'une école en Hesbaye a révélé la présence de 23 pesticides dans une cour de récréation à Cortil-Wodon (commune de Fernelmont).

Pour la députée chastroise Ecolo Héléne Ryckmans, il faut une intervention sur l'ensemble de la Wallonie, car toutes les écoles entourées de champs de culture intensives sont concernées. « Il ne faut ni paniquer, ni stigmatiser les agriculteurs, mais il s'agit tout simplement d'appliquer le principe de précaution. » a-t-elle déclaré.

En Brabant wallon, 6 écoles primaires et fondamentales sur les 149 existantes se trouvent à proximité de champs de culture intensive. L'une d'elles est l'Ecole Ouverte fondamentale, Chemin de Strins, à Lasne.

Contactée par nos soins, la direction de l'école nous a aimablement fourni les informations suivantes : il y a quelques années déjà, l'école a pris l'initiative de plusieurs mesures visant à éviter les risques de contact de ses élèves avec les produits pulvérisés : location d'une bande de terrain pour faire tampon entre l'école et le

champ, accord avec le fermier pour des horaires stricts de pulvérisation, etc.

Toujours est-il que la commune de Lasne serait bien inspirée de faire placer un dispositif permettant de détecter, identifier et doser la présence de pesticides/herbicides et/ou perturbateurs endocriniens à l'Ecole Ouverte et dans les autres écoles concernées (Maransart, Plancenoit), avant d'autres mesures éventuelles.

Sur un plan plus général, Ecolo veut notamment clarifier les usages des herbicides et en interdire l'usage aux particuliers d'ici 2019, interdire les perturbateurs endocriniens dans les 5 ans, améliorer l'information aux riverains et écoles sur la toxicité ou non des pulvérisations en cours et généraliser les zones tampons ou la pose de haies via les règlements communaux d'urbanisme. Ecolo utilisera pour cela tous les leviers disponibles et agira dans les conseils communaux, dans les provinces et dans les parlements wallon et fédéral, pour protéger la santé de nos enfants.

Mobilité douce: à vélo à Lasne

En tant que point de contact du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens asbl), je parcours plusieurs fois par semaine les pistes et bandes cyclables de la commune.

Il est incontestable que sous la présente législature, de grands progrès ont été accomplis. Citons les pistes cyclables route de Renipont, rue du Try Bara et du Batty, rue de la Lasne et route de Genval.

De plus, le Vieux chemin de Wavre, qui fera partie du Ravel Wawa (Waterloo-Wavre) a vu son revêtement amélioré, ce qui supprime les nombreuses flaques en cas de grandes pluies.

Cependant, pour que davantage de Lasnois abandonnent plus souvent la voiture, il faut continuer ces travaux, ce qui nécessite évidemment des budgets, mais les bénéfices à moyen et long terme sont certains: moins de pollution, amélioration de la santé, d'où diminution des frais médicaux, etc.. Pour la sécurité des cyclistes, les pistes cyclables séparées de la



Rue de Genleau: une vraie piste cyclable bi-directionnelle aurait été nettement préférable...

route sont préférables (v. photo ci-dessous), mais en attendant, un meilleur marquage des voies prévues pour eux devrait être entrepris.

Enfin, l'entretien des aménagements existants devrait être amélioré: rénovation des revêtements, taille des buissons et arbres en bordure de piste, dégagements des pistes en hiver, etc.. Ce n'est que si les efforts pour améliorer la sécurité des cyclistes se poursuivent et s'amplifient que les parents permettront à leurs enfants d'aller à l'école en vélo, réduisant notamment les embouteillages aux abords des écoles le matin et le soir.

La Province du Brabant wallon

semble aussi vouloir donner un coup de pouce : dernière initiative en date, les points nœuds pour les vélos. Ce système de numérotation de chaque carrefour permettra aux cyclistes de préparer leur itinéraire en établissant la liste des points nœuds successifs par lesquels il faudra passer. Le système est déjà largement utilisé en Flandre et aux Pays-Bas,



et le balisage a commencé en Brabant Wallon (6.500 balises prévues), notamment à Lasne (v. photo), mais il faudra attendre la fin de l'année pour que tout le territoire de la province

soit entièrement balisé. Sur le terrain, chaque intersection du réseau cyclable sera identifié par un numéro de point nœud. Les balises indiqueront, sous forme de numéro, les points nœuds les plus proches et la direction à suivre pour les rejoindre.

Un million d'euros est dédié au projet. Ces subsides seront attribués aux communes qui proposeront de remettre en état les voiries cyclables présentes sur leur territoire.

Alors, Lasne, à vous de jouer !

Daniel Dekkers



Zéro déchet, c'est bon pour le moral !

De nos jours, tout le monde le sait, le mot « déchet » implique pollution, dépenses énergétiques, gaspillage.⁽¹⁾ Beaucoup de citoyens ont pris l'initiative de réagir. Dans plusieurs communes de Wallonie et de Bruxelles, ils ont mis sur pied des groupes «0 déchet». De quoi s'agit-il ? Des familles, des amis se réunissent dans un premier temps pour échanger leurs trucs et astuces afin de réduire leur production de déchets, de se simplifier la vie et de faire des économies dans l'optique de la règle des 4 R :

- ⇒ Refuser (éviter les déchets, notamment les emballages inutiles)
- ⇒ Réduire (le gaspillage et la surconsommation)
- ⇒ Réutiliser (ou partager, donner, louer, réparer)
- ⇒ Recycler (valoriser les matières, composter...)

Attention, il ne s'agit pas de se culpabiliser ou de se faire violence, mais de s'amuser à trouver comment faire «autre-

ment» en s'inspirant mutuellement et en étant créatifs (les enfants ont souvent des bonnes idées !)

Ecolo-Lasne se propose d'organiser un premier RV, ouvert à tous les intéressés afin de lancer le processus entre nous. À vous donc, les premières familles ou isolés intéressés, contactez-moi afin de démarrer ce projet passionnant.

Plus d'infos : <https://lesvaleursdesophie.com>

<http://www.famillezerodechet.com>

⁽¹⁾ en Wallonie, chaque année, près de 2 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés sont collectés, soit ±550 kg par habitant, dont 29% sont incinérés, on imagine les coûts...

MoniqueDekkers

Tel : 02/6331128 ou 0496/410462

E-mail : dekkeksmonique@skynet.be



Mise en page et co-rédacteur :

Pol Jansegers
Courriel:
pol.jansegers@gmail.com



Éditeur responsable : Lionel Dellis

15bis, rue d'Aquinot, 1380 Lasne
Tél : 02/ 652 01 04
Courriel: lion11279@ecolo-lasne.be

